ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 71030

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées concernant l'accès aux locaux des personnes handicapées. Lors de la présentation du plan d'actions en faveur des personnes handicapées, au mois de juillet 2001, il a été estimé à 3 millions et demi, le nombre de personnes handicapées souffrant d'affections différentes à divers degrés en France. Ces personnes sont confrontées, notamment, à des difficultés liées à l'accès aux lieux publics, institutionnels et commerciaux. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures engagées par le Gouvernement dans le cadre du plan d'accès des personnes handicapées en milieu de vie ordinaire.

Données clés

Auteur : M. Damien Alary
Circonscription : Gard (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71030
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7368